



DIM
Case postale 3918
1211 Genève 3

Association pour la sauvegarde
du site de la Chapelle
Monsieur Fabio HEER
Président
Route de La-Chapelle 14B
1212 Grand-Lancy

N/réf. : MIK/AP/MB/dw 600587-2012

Genève, le 25 JAN. 2012

Concerne : Infrastructures de mobilité de Genève-Sud

Monsieur le Président,

Votre courrier du 24 novembre 2011 relatif au sujet cité en objet m'est bien parvenu et il a retenu ma meilleure attention.

Les différentes études en lien avec les infrastructures de mobilité de Genève-Sud ont été conduites en collaboration étroite avec les communes concernées et ont abouti en juin 2011. Celles-ci ont permis d'explorer les différentes possibilités de réalisation des liaisons routières entre la route de Saconnex-d'Arve et la route d'Annecy d'une part (liaison 1) et la route d'Annecy et la route de Pierre-Grand d'autre part (liaison 2), ainsi que l'organisation des différents réseaux de transport à mettre en place pour accompagner ces réalisations (notamment concernant les transports publics et les mobilités douces).

Les études réalisées ont permis d'identifier différentes variantes de réalisation des liaisons routières, en termes de profil et de tracé. Elles ont par ailleurs permis d'évaluer ces variantes du point de vue des déplacements, des impacts paysagers, sonores et environnementaux, ainsi que du coût de réalisation. Bien évidemment ces évaluations ont tenu compte des différents sites naturels concernés, que les services dont je suis chargée se sont attachés à préserver dans les recommandations faites pour la suite du dossier.

Une décision du Conseil d'Etat sur les suites à donner à ces différentes études est attendue pour le début de cette année et fera bien entendu l'objet d'une information. Le planning actuel de réalisation de ces infrastructures prévoit ensuite la réalisation par l'Office du génie civil d'études techniques visant à préciser le projet et une enquête publique est prévue au début de l'année 2014 pour une mise en service à l'horizon 2019.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Cordialement 

Michèle Künzler